
Soutien d'une expérimentation de couches lavables dans une crèche

Gmva

Auteur :

Pibs li - 30, Rue Alfred Kastler

Bp 70206

56006 Vannes

[Voir le site internet](#)

Gilles Garancher

g.garancher@gmvagglo.bzh

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Programme Local de Prévention des Déchets de Vannes agglo (PLP), approuvé lors de la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2011, prévoit dans son axe 6 la « promotion d'une gestion éco-responsable des services communaux ».

Il doit ainsi favoriser les pratiques permettant de réduire les déchets à la source dans différents domaines de compétence communale : cimetières (compostage), services administratifs (consommation de papier), crèches (couches lavables), services techniques (diminution des déchets dangereux), restauration scolaire (emballages),...

Le projet du CCAS de Ploeren s'inscrit donc pleinement dans le périmètre du PLP de Vannes agglo.

Cette expérimentation doit permettre de répondre à des questions diverses telles que l'évolution de la qualité de la prise en charge de l'enfant (temps du change, temps des activités) ou la qualité de la désinfection des couches. Autant de questions que se poseront inévitablement d'autres structures qui seraient prêtes à se lancer dans une opération de ce type.

Depuis plusieurs années, le CCAS de Ploeren s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets, d'économie d'énergie, de promotion des déplacements doux et d'amélioration des conditions de vie des usagers pour répondre aux objectifs de l'agenda 21 de la commune de Ploeren.

La Maison de l'Enfance est particulièrement engagée dans des pratiques éco responsables et souhaite les faire évoluer. En effet, afin de réduire significativement la production de déchets et dans un souci de bien être et d'épanouissement des enfants, le CCAS a décidé d'évaluer la faisabilité d'utilisation des changes lavables auprès des enfants accueillis au multi accueil Ti Bihan (une trentaine d'enfants accueillis/jour).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Depuis plusieurs années, le CCAS de Ploeren s'est engagé dans une démarche de réduction des déchets, d'économie d'énergie, de promotion des déplacements doux et d'amélioration des conditions de vie des usagers pour répondre aux objectifs de l'agenda 21 de la commune de Ploeren.

La Maison de l'Enfance est particulièrement engagée dans des pratiques éco responsables et souhaite les faire évoluer. En effet, afin de réduire significativement la production de déchets et dans un souci de bien être et d'épanouissement des enfants, le CCAS a décidé d'évaluer la faisabilité d'utilisation des changes lavables auprès des enfants accueillis au multi accueil Ti Bihan (une trentaine d'enfants accueillis/jour).

Résultats quantitatifs

L'état des lieux du fonctionnement avec les couches jetables a été réalisé sur une durée de 3 semaines au cours du mois de novembre et décembre 2013.

- Analyse : Prix de revient annuel en CJ : 2770€ (CJ),

- Nombre de couches/an : 14426,
- Quantité de déchets produits/an : 2,350 tonnes,
- Coût estimé collecte et traitement/an : 600€.

L'expérimentation en couches lavables a été réalisée sur une durée de 6 semaines (sur un échantillon de 11 enfants) : du 20 au 31 2013 janvier pour le modèle HAMAC, pause d'1 semaine, du 10 février au 28 février pour le modèle Totsbots Easyfit.

- Prix de revient annuel en CL (+ CJ pour la sortie): 2458€, nombre de couches/an : 100 couches pour 3 ans à renouveler par tiers tous les ans (soit 33 couches à renouveler par an).
- Quantité de déchets produits/semaine d'expérimentation : 31kg au lieu de 50 kg.
- Nombre de cycle de lavage et séchage/semaine d'expérimentation : 3 cycles de lavage supplémentaire + 3 cycles de séchage supplémentaire.

Résultats qualitatifs

Selon les recommandations du service PMI du Conseil Général et de l'ARS, le protocole de lavage a été approuvé par un laboratoire (LDA). Les analyses microbiennes et bactériologiques effectuées sur les 2 modèles de couches lavables après lavage et manipulation par la lingère sont satisfaisantes pour 3 résultats/4 et excellente pour 1 résultat/4.

L'avis du personnel à la fin du test est positif (57% de l'équipe est « pour » continuer). L'intérêt écologique et la préservation de la santé de l'enfant arrive en tête des arguments en faveur des couches lavables. La contrainte, l'efficacité, l'inconfort de l'enfant, le temps de change trop long sont les arguments relevé contre les couches lavables.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet 2013 : Réunion de présentation

- Présentation par le CCAS de la démarche « Et si on passait aux couches lavables ? »,
- Présentation d'une couche lavable et de son utilisation,
- Création du comité « couches lavables », constituée de parents, de professionnels du multi accueil et de techniciens de Vannes agglo. Ce groupe a eu pour mission de définir les objectifs et de constituer le planning de l'expérimentation ce qui correspond à 2 ou 3 rencontres sur 3 mois.

Octobre 2013 : Réunion du comité de suivi

- définition de la mise en œuvre de l'expérimentation
- détermination des échéances de l'expérimentation, des critères d'évaluations et du choix des modèles et du mode d'entretien des couches lavables.

Octobre/novembre/décembre 2013 : Etat des lieux en couches jetables

Janvier/février/mars 2014 : Expérimentation des couches lavables

Mai 2014 : Réunion bilan/conclusions du comité (Sur les 10 personnes présentes à la réunion bilan = 10 personnes sont favorables à ce changement).

Juillet 2014 : Conseil d'administration du CCAS a voté à l'unanimité en faveur des couches lavables (avec lavage en interne).

Janvier 2015 : Passage en couches lavables (délai pour l'achat des machines, l'aménagement de la lingerie, l'information des parents actuels et les futurs parents, la modification de la douchette pour le prélavage, l'octroi des aides financières).

Moyens humains

Le temps de travail supplémentaire consacré à l'entretien des changes lavables (séparation des couches, pliages et rangement) est estimé à 2h/jour soit 470h/an. L'achat de machines performantes va permettre de dégager du temps qui sera consacré au pliage des couches lavables.

Moyens financiers

- Achat 100 couches lavables + voiles de protection
- Achat de machines performantes et économes en énergies (l'obtention des subventions va permettre de réduire les coûts d'investissement)
- Réaménagement de la lingerie
 - Subvention de Vannes aggro à titre expérimental : 2 100€ (correspond au gisement de déchets ménagers détourné pendant trois ans (durée de vie d'une couche lavable), soit deux tonnes/an
 - Subvention du Conseil Général du Morbihan: 3 300€

Moyens techniques

Protocole de lavage des couches : lavage à 60° et utilisation d'une lessive désinfectante

Laves linges et sèches linges

2 modèles de couches lavables

Partenaires mobilisés

- CCAS de Ploeren
- Parents
- ARS
- PMI
- CG 56
- Vannes aggro
- ADEME
- CAF
- Région Bretagne
- Bébé au naturel
- Génération plume

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Possibilité de reproduire cette expérimentation dans toute structure d'accueil de la petite enfance (d'autant plus s'il y existe un engagement de la collectivité dans un Agenda 21).

Difficultés rencontrées

Le CCAS a mené une étude de faisabilité dans une structure d'accueil qui fonctionnait en couches jetables depuis plusieurs années. L'expérimentation a été concluante et menée par étape avec l'implication du personnel, des parents et de services spécialisés.

Recommandations éventuelles

- Organiser un comité de suivi « couches lavables » et réaliser une expérimentation avant la prise de décision
- Impliquer l'ensemble du personnel du multi-accueil dans la démarche,
- Si lavage en interne, prévoir un temps de lingerie ou se munir de machines performantes et écologique/économique,
- Nécessité pour l'équipe de connaître parfaitement le rythme de change de chaque enfant,
- Prévoir une fréquence de change plus élevée.

Mots clés

COUCHES LAVABLES | ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN

patrick.even@ademe.fr

Direction régionale Grand Est